

APPEL A LA MOBILISATION
POUR LE SAMEDI 9 juillet 2011 à 14h

Par notre mouvement de grève et notre appel à la mobilisation du mercredi 6 juillet 2011, nous, salariés du Samusocial de Paris, exprimons notre indignation et notre désarroi face à la baisse drastique des moyens qui nous sont alloués pour mener à bien notre mission. En effet les restrictions budgétaires appliquées ne nous permettent plus aujourd'hui d'assurer ce qui fonde l'objet même de notre institution : la mise à l'abri des personnes en situation de détresse et de grande précarité. Des quotas ont été appliqués à la prise en charge des familles, avec lesquels ne pouvons plus prendre en charge que 0 à 10% des demandes d'hébergement selon les jours, et laissons ainsi à la rue des femmes, des enfants, des nouveau-nés, sans aucune solution. Il en va de même des personnes seules qui subissent la fermeture de centres alors même que depuis des années déjà se fait ressentir un manque cruel de places en foyers d'hébergement d'urgence, et que les solutions au niveau de l'insertion sont largement insuffisantes.

Cette situation est alarmante, et ce type de restrictions s'applique malheureusement à tous les secteurs de l'urgence sociale, touchant tous les aspects du quotidien de notre public. Ceci dans un contexte de crise sévère du logement, d'augmentation de la population en situation de grande précarité, et d'un recours aux expulsions locatives en augmentation.

C'est pourquoi nous avons appelé l'ensemble des acteurs du champ de l'urgence sociale à nous rejoindre et à se mobiliser avec nous pour dénoncer le désengagement de l'Etat face à ces problématiques, et réclamer les mesures qui s'imposent pour sortir de cette grave impasse sociale.

Nous appelons les autorités :

- A se mettre en conformité avec les obligations prévues par la loi, c'est à dire l'accueil inconditionnel de toute personne à la rue
- A débloquer le budget qui permettait la prise en charge des familles au Samusocial de Paris, et dans les autres départements en France
- A mettre en œuvre en urgence les moyens nécessaires pour accueillir en héberger et loger décemment toute personne sans logis ou en difficulté de logement
- A respecter et appliquer les lois qui contribuent à cet objectif (Loi DALO, loi de mobilisation des logements vacants, loi SRU ...)

**Marche solidaire samedi 9 juillet vers le Ministère du
logement
Rendez vous à 14h Place de l'hôtel de Ville**

Les salariés du Samusocial de Paris

Soutiens :

Albert jacquard

Sud santé-sociaux , DAL, CDSL ...